

## Réunion du Conseil Municipal du 3 juin 2020 à 20h30 Compte-rendu de séance

Le Conseil Municipal s'est réuni le 3 juin 2020 à la Salle Desousbdanes, par mesures sanitaires, sur convocation en date du 28/05/2020 sous la présidence du Maire, M. Pierre VARACHAUD.

**Présents :** MM, BASSOT, CHAULET, GARREAU, GROLEAU, LATHIERE, MARIE, NENERT, PATAUD, SOURY, VARACHAUD, Mmes AUTIER, BOYER, CANELLAS, CARDINAL, CHABOT, DUDOUET, ILAHA-ITEMA, PINTO, ROULAUD.

**Procuration :** Néant

**Ouverture de la séance à 20h30.**

**M. BASSOT est désigné secrétaire de séance.**

M. VARACHAUD demande à ce que la séance se déroule à huis clos, par mesures sanitaires. Cette mesure est approuvée.

Le PV de séance de la réunion du 27/05/20 est approuvé à l'unanimité après avoir accepté, à la demande de M. PATAUD, que son discours soit annexé au PV de séance.

### **Dossier 1 : Délégations du Conseil Municipal au Maire**

M. VARACHAUD explique que l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Locales liste 29 délégations qui peuvent être consenties au Maire par le Conseil Municipal pour la durée de son mandat. Il propose d'en retenir 13. Après en avoir délibéré, par 15 voix POUR, 1 voix CONTRE (M. PATAUD), et 3 Abstentions (Mmes ILAHA-ITEMA, ROULAUD et M. GARREAU) le Conseil Municipal confie les délégations suivantes au Maire :

1° Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants pour un montant inférieur à **30 000€ HT** ;

2° De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

3° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

4° De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

5° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

6° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

7° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

8° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

9° De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;

10° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

11° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite **de 10 000 €** par sinistre ;

12° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

13° De procéder, pour les programmes validés par le Conseil Municipal, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux.

### **Dossier 2 : Nomination des membres du CCAS**

#### **• Nombre de membres élus et non élus**

M. le Maire explique que le nombre total de membres est fixé par le Conseil Municipal dans la limite respective de 16, non compté le Maire.

Il propose de reconduire le nombre de membres à 8, 4 élus et 4 non élus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 17 voix POUR et 2 Abstentions (Mme ROULAUD et M. PATAUD) de fixer à 8 le nombre des membres du CCAS (4 élus-4 non élus).

- **Election**

M. VARACHAUD explique que les membres élus du CCAS sont élus par scrutin proportionnel de listes au plus fort reste.

Une seule liste est candidate : Mme AUTIER – Mme DUDOUET – Mme CHABOT – M. BASSOT

Le vote a lieu. Les assesseurs sont M. CHAULET, Mme ILAHA-ITEMA

Votants : 19    Blancs : 2    Liste : 17 voix    Quotient électoral : 4,25

17 : 4,25 = 4 postes

La liste AUTIER-DUDOUET-CHABOT- BASSOT obtient les 4 sièges.

### **Dossier 3 : Désignation des délégués auprès du SEHV**

U seul titulaire est à désigner, sans suppléant

M. VARACHAUD propose de désigner M. LATHIERE Jean-Claude.

Le Conseil Municipal, à mains levées, approuve cette nomination par 14 voix POUR, 1 voix CONTRE (Mme ILAHA-ITEMA) et 4 Abstentions (MM. LATHIERE, GARREAU, PATAUD, Mme ROULAUD).

### **Dossier 4 : Désignation des délégués auprès du PNR Périgord Limousin**

Deux titulaires et deux suppléants sont à désigner.

M. VARACHAUD propose M. MARIE, titulaire, Mme CHABOT, suppléante. Il propose aux membres de l'opposition de désigner leurs délégués, qui seront M. PATAUD, titulaire, et Mme ILAHA-ITEMA, suppléante.

Ces désignations sont approuvées à l'unanimité.

### **Dossier 5 : Désignation des délégués auprès du Sivom Vienne Gorre**

M. VARACHAUD indique qu'il faut désigner 1 titulaire et 1 suppléant pour les Transports Scolaires. Il propose M. GROLEAU, titulaire, M. LATHIERE, suppléant.

Il faut désigner 1 titulaire et 1 suppléant pour les Chemins Ruraux. Il propose M. VARACHAUD, titulaire, M. CHAULET, suppléant.

Le Conseil Municipal, à mains levées, approuve ces nominations par 16 voix POUR et 3 Abstentions (MMES ILAHA-ITEMA et ROULAUD, M. PATAUD).

### **Dossier 6 : Désignation des délégués auprès du SIAEP Vienne Briance Gorre**

M. VARACHAUD indique qu'il faut désigner 2 titulaires et 2 suppléants.

Il propose MM. SOURY et LATHIERE, titulaires, M. GROLEAU et Mme DUDOUET, suppléants

Le Conseil Municipal, à mains levées, approuve ces nominations par 15 voix POUR et 4 voix CONTRE (MMES ILAHA-ITEMA et ROULAUD, MM. PATAUD et GARREAU).

### **Dossier 7 : Composition des commissions communales**

M. VARACHAUD propose de composer les commissions de 5 membres.

Après en avoir délibéré, par 15 voix POUR et 4 Abstentions ((MMES ILAHA-ITEMA et ROULAUD, MM. PATAUD et GARREAU), le Conseil Municipal décide la création des commissions suivantes ainsi que leur composition :

- **Commission des finances** : M. CHAULET, vice-président, Mmes DUDOUET, CANELLAS, MM. BASSOT et SOURY membres (les membres de l'opposition n'ont pas souhaité en faire partie)
- **Commission du personnel** : Mme AUTIER, vice-présidente, Mme CANELLAS, MM. LATHIERE, GROLEAU, SOURY membres (les membres de l'opposition n'ont pas souhaité en faire partie)
- **Commission travaux**: M. SOURY, vice-président, MM. LATHIERE, GROLEAU, GARREAU, Mme CHABOT, membres,
- **Commission communication** : Mme AUTIER, vice-présidente, Mmes CARDINAL, CANELLAS, DUDOUET, M. MARIE, membres (les membres de l'opposition n'ont pas souhaité en faire partie)

- **Commission loisirs-culture** : Mme CHABOT, vice-présidente, Mmes BOYER, CANELLAS, PINTO, M. CHAULET, membres (les membres de l'opposition n'ont pas souhaité en faire partie)
- **Commission affaires scolaires** : M. CHAULET, vice-président, MM. NENERT, BASSOT, Mmes BOYER, ILAHA-ITEMA, membres,
- **Commission énergies renouvelables** : M. SOURY, vice-président, M. BASSOT, Mmes CANELLAS, DUDOUET, BOYER membres (les membres de l'opposition n'ont pas souhaité en faire partie)
- **Commission villages-environnement** : M. LATHIERE, vice-président, Mmes DUDOUET, BOYER, PINTO, M. NENERT, membres (les membres de l'opposition n'ont pas souhaité en faire partie)
- **Relations Associations** : Mme AUTIER, vice-Présidente, MM. GROLEAU, NENERT, CHAULET, Mme CANELLAS, membres (les membres de l'opposition n'ont pas souhaité en faire partie)
- **Conseil Municipal des Jeunes** : M. NENERT, vice-Président, MM. LATHIERE, BASSOT, Mme BOYER, ILAHA-ITEMA membres,
- **Affaires Sociales** : Mme CHABOT, vice-Présidente, MM. MARIE, BASSOT, Mme BOYER, ILAHA-ITEMA, membres.

Fin de séance 22h